Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Drôme DIPER 1er degré Cité Brunet - BP 1011

**26015 VALENCE CEDEX** 

Données personnelles :

Tél: 04 75 82 35 79 / 04 75 82 35 45 / 04 75 82 35 16

Ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr

## **DEMANDE DE BONIFICATION AU TITRE DU HANDICAP**

Imprimé à retourner au service DIPER 1<sup>er</sup> degré <u>avant le mardi 25 mars 2025</u> Votre dossier médical complet doit être transmis sous pli confidentiel par courrier avant le mardi 25 mars 2025 :

Au Service Médico-Social - A l'attention du médecin du personnel - Cité Brunet - BP 1011 - 26015 VALENCE CEDEX

Zeimees personnenes :	
NOM :	Prénom :
Date de naissance :	
Adresse :	
Courriel :	Portable
Situation familiale :	Date d'entrée dans l'éducation nationale :
AFFECTATION 2024-2025 :	
Enfants à charge (nom- prénom-date de naissance) :	
Je demande une bonification dans le cadre du mouvement au $1^{\text{er}}$ septembre 2025 :	nt intra-départemental 2025 ; ma situation est la suivante
☐ Je suis bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE)  ☐ justificatif à joindre obligatoirement : RQTH	
☐ Mon conjoint est bénéficiaire de l'obligation d'emploi (l	BOE)
☐ J'ai un enfant handicapé ou gravement malade  ☐ justificatif à joindre obligatoirement : notification M	IDPH ou certificat médical détaillé sous pli cacheté
	à2025 nature

## Important:

- ➤ Il vous est conseillé de **prendre RDV AVANT le 31 mars 2025** avec le médecin de prévention ou l'assistante sociale des personnels de la DSDEN de la Drôme au 04 75 82 35 68 pour étude de votre situation.
- > Il est préconisé de contacter la cellule d'aide et de conseil pour vous accompagner tout au long de votre demande de mutation par mail ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr\_ou par téléphone 04.75.82.35.49 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 du 17 mars au 31 mai 2025.
- Pensez à consulter régulièrement votre messagerie IProf et votre messagerie professionnelle de type prénom.nom@ac-grenoble.fr. C'est essentiellement par ces biais que les communications liées aux opérations du mouvement auront lieu.